

L'aide gouvernementale aux arts

Des sources utiles à connaître

Marc Haentjens

Number 40, Fall 1986

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/43440ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions l'Interligne

ISSN

0227-227X (print)

1923-2381 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Haentjens, M. (1986). L'aide gouvernementale aux arts : des sources utiles à connaître. *Liaison*, (40), 45–46.

publiscope

L'aide gouvernementale aux arts Des sources utiles à connaître

L'AIDE FÉDÉRALE

• **Le Conseil des Arts du Canada (CAC)** est l'agence fédérale officiellement responsable du financement des arts. Après les fameuses coupures intervenues en 1985, le CAC a récemment obtenu une augmentation substantielle de son budget. Parmi ses principaux programmes : les programmes de soutien aux organisations artistiques (théâtres, maisons d'édition, revues, etc); les programmes d'aide aux artistes (bourses de recherche, bourses de voyage); et le programme Explorations, qui permet de financer des projets spéciaux de création.

• **Le Secrétariat d'État** est, via son programme des Communautés de langue officielle (PCLO), la source fédérale en pratique la plus importante pour le financement de l'activité culturelle hors Québec. Plafonnée depuis plusieurs années, cette source semble néanmoins de plus en plus menacée, en particulier en ce qui touche le secteur culturel. Ses subventions vont surtout au soutien des organismes culturels provinciaux et régionaux, des centres culturels et des clubs sociaux et, dans une moindre mesure, des entreprises artistiques (théâtres notamment).

• **Le ministère des Communications** n'a qu'un rôle secondaire dans le financement des arts et de la culture. En dehors de programmes spécifiques (tels le soutien à l'édition et au cinéma), il donne tout de même accès à certaines subventions d'ordre exceptionnel, via son programme d'initiatives culturelles, récemment reconduit pour quelques années. Ce programme vise principalement le financement d'études, l'achat d'équipement (notamment informatique) et la participation à des projets d'immobilisation.

• Il faudrait, enfin, ajouter à cette liste le ministère de l'**Emploi et de l'Immigration** qui, bien que de façon non établie, apporte traditionnellement un financement appréciable à la réalisation de projets culturels et communautaires, à travers des projets de création d'emplois; mais cette tradition risque bien d'être rompue par les nouvelles orientations du ministère en faveur du secteur privé.

L'AIDE PROVINCIALE

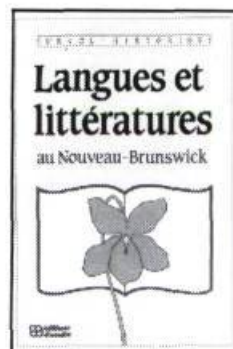
• **Le Conseil des Arts de l'Ontario (CAO)** est l'équivalent provincial du CAC mais son champ d'action s'avère moins restrictif, en particulier face aux demandes fran-

Livres récents



**REQUIEM
EN SAULE
PLEUREUR**
Au passage criminel
de la censure... quand
tout est permis... quand
tout est possible.
Poésie Rose Després
52 pages, 6,95 \$

**LANGUES ET LITTÉRATURES
AU NOUVEAU-BRUNSWICK**
Rassemble les diverses
cultures et tendances qui
caractérisent aujourd'hui
la société du
Nouveau-Brunswick
Essai Collectif
442 pages, 18,95 \$



**CONTES, RÉCITS
ET LÉGENDES
DES ÎLES SAINT-PIERRE
ET MIQUELON**
Lauréat du prix
France-Acadie 1985
Joseph LeHuenen et Roland
LeHuenen, 198 pages, 10,50 \$



**éditions
d'Acadie**

CATALOGUE
GRATUIT
SUR DEMANDE

C.P. 885,
MONCTON (NB)
E1C 8N8
(506) 854-3490

PROLOGUE
DISTRIBUE NOS LIVRES
AU QUÉBEC



..... Saison 1986-87

1. **La passion de Narcisse Mondoux**
 Gratién Gélinas 30 sept-26 oct
2. **Bonjour, là, Bonjour**
 Michel Tremblay 25 nov-21 déc
3. **Le système Ribadier**
 Georges Feydeau 3 fév-1 mars
4. **Les fantômes du boucher**
 Victor Haim 10 mars-5 avr
5. **La fête**
 Marguerite Andersen
 Anne Nenarokoff 5-31 mai

.....
 plus: matinées scolaires
 4 spectacles pour les jeunes
 avantages spéciaux pour les abonnés

ABONNEZ-VOUS 363-4977

57 est. rue Adélaïde, Toronto M5C 1K6

cophones traitées principalement par le Bureau franco-ontarien du Conseil. Après quelques années de relative stagnation, le budget du CAO a connu un important réajustement en 1985. Ses subventions vont principalement aux entreprises artistiques (théâtres, maisons d'édition), aux centres culturels (programmation artistique, festivals, spectacles) et aux artistes, à travers diverses catégories de bourses.

- **Le ministère des Affaires civiques et culturelles (MACC)** offre, lui, une structure un peu analogue au ministère des Communications, en ce qu'il finance surtout des projets d'immobilisation ou d'amélioration de méthodes de gestion. Longtemps demeuré difficile d'accès en raison des conditions attachées à ses programmes, il opère, depuis quelques années, une plus grande ouverture en direction des organismes culturels et communautaires. Ses programmes peuvent notamment financer la formation de personnel, l'embauche de stagiaires, l'achat d'équipement, la rénovation d'installations physiques et le développement de projets de prélèvement de fonds.

- **L'Office des affaires francophones** n'est pas directement orienté vers les activités culturelles mais finance, en pratique, un grand nombre de projets dirigés dans ce domaine. Son fonds de soutien, reconduit régulièrement depuis plusieurs années, vise en effet à appuyer des projets contribuant à promouvoir ou améliorer la situation des francophones dans la province. Parmi les projets pouvant entrer dans cette catégorie : des activités d'information et de promotion, des études, des activités spéciales (festivals, rencontres) et des projets de création de services à la communauté.

- D'autres ministères peuvent aussi offrir, suivant la nature des projets, un accès à des programmes spécifiques. On peut mentionner, par exemple, **le ministère des Affaires du Nord** (pour des activités dans cette région), **le ministère de l'Éducation** (pour la création et la publication de matériel pédagogique), **le ministère du Tourisme et du Loisir** (pour des projets récréatifs), etc.

L'AIDE MUNICIPALE

Cette aide, qui reste encore très minime en proportion de l'aide gouvernementale globale, tend pourtant à se développer depuis plusieurs années avec une prise de conscience croissante de l'impact économique et touristique des arts. Elle reste cependant très variable suivant les municipalités et ne s'affirme encore véritablement qu'à l'intérieur des grands ensembles urbains.

M.H.



Institut franco-ontarien
 Université Laurentienne
 Sudbury (Ontario)
 P3E 2C6

COLLOQUE D'ENVERGURE
MINORITÉS CULTURELLES ET INSTITUTIONS

Question à l'étude : Quel est le type d'institution qui favorise le mieux le développement d'une minorité culturelle?

Date : les 2 (soirée) et 3 (journée)
 octobre 1986

Lieu : Pavillon Alphonse-Raymond, Université Laurentienne

Fais d'inscription : 10,00 \$ la personne
 (outre les repas)

*Date limite d'inscription : 15 septembre 1986

Pour renseignements et inscription :
 (705) 675-1151 poste 5025